



## SEXTANT GRAND LARGE

### Diversifié flexible international

#### ORIENTATION DE GESTION

Fonds flexible, diversifié, international, Sextant Grand Large propose une stratégie originale et contrariante d'allocation d'actifs basée sur la valorisation des actions et des obligations en dehors de tout scénario macro-économique. Offrant une exposition aux actions de 0 à 100%, l'objectif du fonds est de s'exposer davantage aux marchés actions lorsqu'ils sont sur des niveaux de valorisations raisonnables et d'alléger l'exposition lorsque ceux-ci sont trop élevés. Pour déterminer ce niveau de

cherté, l'équipe de gestion se base sur un PER de Shiller mondial, correspondant à la moyenne pondérée des PER de Shiller des 5 grandes zones boursières mondiales. L'équipe de gestion sélectionne ensuite, sans contrainte de taille de capitalisation, de secteur ou de zone géographique, les valeurs jugées les plus défensives déjà présentes dans les autres fonds Sextant. Le fonds vise, sur une durée de placement recommandée de minimum 5 ans, une performance nette supérieure à 5 % par an.

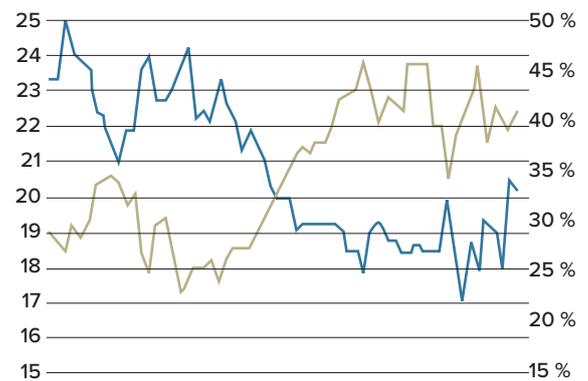
#### LE PER DE SHILLER,

indicateur de cherté du marché et boussole de notre modèle d'allocation

A la fin des années 1980, Robert Shiller, prix Nobel d'Economie en 2013, s'appuie sur le PER ajusté du cycle développé par Benjamin Graham pour orienter ses travaux sur la valorisation d'un marché dans son ensemble et non plus d'une seule entreprise. L'enjeu étant d'anticiper au mieux les remous éventuels des bourses mondiales. Nous nous servons de cet indicateur de valorisation contrariant, fiable à moyen long terme, afin de déterminer de manière systématique notre exposition aux marchés actions : plus le marché est cher, moins l'exposition aux marchés actions est élevée et inversement.

$$\text{PER de Shiller} = \frac{\text{Valeurs de l'indice}}{\text{Profits moyens générés sur les 10 dernières années corrigées de l'inflation}}$$

Illustration de l'exposition action vs PER de Shiller



Source : Amiral Gestion

— PER de Shiller (échelle de gauche)  
— Exposition nette historique (échelle de droite)

PER de Shiller	Valorisation des marchés	Exposition cible Actions, Sextant Grand large
23	Élevée	25%
17	Moyenne	50%
13	Faible	75%

En savoir plus sur le PER de Shiller



#### LES RAISONS D'INVESTIR

- Une approche systématique qui évite les biais liés à la personnalité du gérant ou à ses émotions
- Une gestion contrariante de l'allocation avec un profil défensif assumé en périodes de valorisations élevées et un profil offensif en périodes de faibles valorisations
- Une méthodologie éprouvée, lisible et transparente

#### LES PRINCIPAUX RISQUES

- Perte en capital
- Actions
- Taille de capitalisation
- Devise
- Crédit
- Taux
- Produits dérivés

Nous vous invitons à vous reporter au DICI et au prospectus du fonds pour la définition de chacun de ces risques et à nous interroger si besoin.

#### PROFIL DE RISQUE



Échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé). Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.



# SEXTANT GRAND LARGE

Diversifié flexible international

## DÉFINITION DU DEGRÉ D'INVESTISSEMENT OBLIGATAIRE

Une fois le niveau d'actions dans le portefeuille déterminé, l'allocation entre les obligations et les instruments monétaires est fixée selon l'analyse de 4 critères permettant de définir un rapport rendement /risque des marchés obligataires.



## UNE SÉLECTION DES TITRES JUGÉS LES PLUS DÉFENSIFS déjà présents dans les autres fonds de la gamme Sextant

### SÉLECTION ACTIONS

- Titres à faible potentiel de baisse
  - Récurrence et prédictibilité des revenus, barrières à l'entrée, qualité et transparence
  - Présence d'un plancher de valorisation proche du cours actuel

### SÉLECTION OBLIGATIONS

- Titres bénéficiant d'une qualité de crédit fondamentale démontrée
- Titres dont le niveau de rémunération est adapté au niveau de risque identifié
- Emissions à durée modérée pour limiter le risque de taux

## CARACTÉRISTIQUES ADMINISTRATIVES

**Forme juridique** : OPCVM, compartiment de SICAV française  
**Date de lancement** : 11 juillet 2003  
**Code ISIN** : Part A : FR0010286013 / Part N : FR0013306404  
**Code Bloomberg** : Part A : AMSEGLA FP / Part N : AMSEGLN FP  
**Indicateur de référence** : 50% MSCI AC World + 50% EONIA  
**Périodicité de valorisation** : quotidienne  
**Durée de placement recommandée** : > 5 ans  
**Cut off et règlement / livraison** : centralisation des ordres en J avant 11h et règlement en J+1

**Dépositaire** : Caceis Bank  
**Agent centralisateur** : Caceis Bank  
**Frais d'entrée** : Part A : 2 % TTC max / Part N : 5% TTC max  
**Frais de sortie** : 1% TTC max  
**Frais de gestion** : Part A : 1,7 % TTC max / Part N : 1% TTC max  
**Commission de performance** : 15 % de la performance > 5% par année calendaire

AVERTISSEMENT. Ce document est remis à titre d'information et ne constitue ni un conseil d'investissement, ni une invitation, ni une offre de souscription d'instruments financiers. Les investisseurs qui envisagent de souscrire doivent préalablement lire attentivement le prospectus. Vous reporter à l'European market template (EMT) du fonds et plus particulièrement au marché cible, afin de déterminer le marché cible auquel s'adresse ce fonds. Ce document est disponible sur simple demande auprès de la Société de Gestion ou du distributeur. Le prospectus, le DICI et les rapports financiers sont disponibles gratuitement sur le site internet d'Amiral Gestion et auprès de nos distributeurs locaux. Les performances sont calculées après déduction des commissions de gestion mais n'incluent ni les taxes, ni les frais de souscription et de rachat qui restent à la charge du souscripteur. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les instruments ou valeurs figurant dans ce document sont soumis aux fluctuations du marché et aucune garantie ne saurait être donnée sur leurs performances ou leurs évolutions futures. Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué. Le fonds est susceptible d'investir dans des entreprises dont la capitalisation boursière est faible. À ce titre, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés des petites et moyennes capitalisations sont destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour l'investisseur.